



PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE



ENTRETIEN Y VOIR CLAIR

Objectifs

Aider les agriculteurs à prendre les bonnes décisions dans une situation nouvelle ou complexe.

Les agriculteurs sont confrontés à des phénomènes de plus en plus imbriqués et nombreux.

Est-il pertinent de s'agrandir, de se spécialiser, de se regrouper, de créer une nouvelle activité. Peut-on améliorer les conditions de travail, ses relations avec ses associés, concilier vie d'entreprise et aspiration individuelle ?...

Pour évoquer l'ensemble de ces questions et les moyens à mettre en œuvre pour trouver une réponse, nous vous proposons cet entretien de courte durée appelé « Entretien Y voir clair ».

■ Qui est concerné ?

Les exploitants du département toutes productions confondues qui sont impactés par un événement externe déstabilisant, ou en cours de réflexion avec un projet de transmission, de reconversion, de regroupement ou face à un projet important. Mais aussi, les exploitations qui subissent des tensions liées au temps de travail, à un décrochage technique, des relations entre associés qui se tendent.

Donc toute personne confronté à une situation qu'il juge complexe et qui nécessite de prendre du recul avec l'aide d'un conseiller.

■ Prestation proposée

- Ecoute et clarification des questions en lien avec l'entreprise, problèmes soulevés par les questions, risques encourus
- Elaboration d'une feuille de route permettant de mettre en ordre les questions et les interventions nécessaires pour y répondre.
- A l'issue d'un entretien avec un conseiller de 2 heures environ, un compte-rendu écrit de diagnostic et de conseil sera remis.
- Rappel du conseiller dans un délai de 6 mois, pour évoquer ou réajuster l'avancement de la feuille de route.
- L'entretien se déroule le plus souvent au domicile de l'exploitant.

■ Nos +

- Une démarche nouvelle qui permet de prendre du recul par rapport au quotidien et de clarifier ses préoccupations ou ses projets.
- En entretien qui ouvre vers de nouvelles perspectives en formalisant un plan de travail qui répond par où commencer, quand et avec qui.
- Un accompagnement qui permet de passer à l'action et donc de gagner du temps.

Votre conseiller référent

■ **Pascale KNEPFLER**

03 89 20 97 13

pascale.knepfler@alsace.chambagri.fr



PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE

Engagements complémentaires

Ce conseil n'est pas un diagnostic global, c'est un acte de conseil de courte durée qui consiste à :

- entendre vos préoccupations de manière large et très ouverte avec une vision d'avenir.
- Structurer vos problèmes et co-construire avec vous un plan de travail individualisé.
- Valider avec vous ce plan d'actions pour impulser le passage à l'action.

Un conseiller d'entreprise spécialisé dans cette démarche d'écoute sera auprès de vous et assurera la mise en relation et le suivi auprès des conseillers spécialisés.

Tarif - Durée

Tarif sur demande

Conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet.

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera préciser dans le contrat.

Partenaires

- Les techniciens de la Chambre d'agriculture d'Alsace, les Centres de comptabilité agricole, le CICEVA, les Organismes de formation.



Chambre d'agriculture Alsace

■ Siège et Site du Bas-Rhin

2 rue de Rome - CS 30022 - SCHILTIGHEIM
67013 STRASBOURG Cedex

■ téléphone : 03 88 19 17 17 ■ fax : 03 88 83 30 54

■ Site du Haut-Rhin

11, rue Jean Mermoz -BP 80038
68127 STE CROIX EN PLAINE

■ téléphone : 03 89 20 97 00 ■ fax : 03 89 20 97 01

■ mail : direction@alsace.chambagri.fr

■ Site internet : www.alsace.chambagri.fr

■ Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

